Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°05, 24/09/20)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

Crise sanitaire de la Covid-19 et consignes d'IEN

Après la fermeture d'une école dans le Bas-Rhin, **les collègues de certaines circonscriptions ont reçu un mail accusateur et injonctif.**
L'intersyndicale SE-Unsa, SNUDI et SNUIPP a écrit à l'Inspecteur d'Académie…

En savoir plus…

Décharge de 6hoo d'APC pour la saisie des évaluations : le SE-Unsa 67 ne veut pas d'oublié·e·s !

Le SE-Unsa a obtenu une compensation de 6h00 pour la saisie des résultats des évaluations nationales. **Cette compensation étant à prendre sur les heures d'APC, certains collègues en sont écartés** (directeurs d'école à 5 classes et plus, EMF, etc.).

Le SE-Unsa 67 a écrit au Dasen pour que ces derniers ne soient pas oubliés…

Lire la suite…

FAQ et fiches "Que faire en cas de…" en constante évolution : Y'en a marre !!!

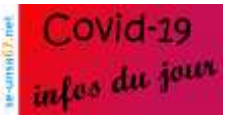

Trois semaines de classe, trois Foires Aux Questions différentes, trois changements dans les fiches "que faire en cas de …" : plus personne ne sait ce qu'il faut faire et quand. Et toujours au dernier moment, si possible pendant le weekend, avec application dans les heures qui suivent. Y'EN A MARRE !!!

Toutes les infos sur l'organisation pendant cette crise sanitaire (protocole, fiches thématiques, scénarii, **masques grand public pour les enseignants des écoles**, **solution pour les personnels-parents**, **règles spécifiques aux personnels**, etc.) sur notre page dédiée que vous retrouverez **ICI**.

Directrices et directeurs, quelles actions voulez-vous mener ?

A même pas trois semaines de la reprise, les tâches continuent de s'accumuler, toujours plus nombreuses, dans une ambiance anxiogène…

Parce que le syndicat se doit de porter la parole de ceux qu'il représente, parce que le syndicat c'est surtout vous, aujourd'hui nous vous demandons de nous dire comment vous voulez réagir et dans quelles actions vous êtes prêts à vous engager massivement !

Complétez notre sondage participatf pour qu'ensemble nous déterminions les actions à mener pour que nous soyions entendu !

Et toujours **les propositions du SE-Unsa** pour la direction ainsi que **la pétition nationale** *à signer et faire signer par tous les personnels enseignants !!!*

Attestations parentales sur l'honneur (élève présentant des symptômes, élève identifié contact à risque)

Les modifications des fiches Covid "que faire si…" amènent la demande d'attestation sur l'honneur remplie par les parents.

Puisque le ministère n'a pas fourni de modèles, puisque les directeurs sont plus que surchargés, le SE-Unsa 67 en a rédigé une pour chaque situation que vous pouvez télécharger ICI.

Un stagiaire dans votre école ?

Parlez-lui des guides stagiaires du SE-Unsa 67 !

Les 10 incontournables du Stagiaire PE : notre publication locale adaptée à votre situation

Le Guide Stagiaire : le guide généraliste

Évaluations nationales CP/CE1 : le ressenti des élèves questionné sans l'apport de la psychologie

Les évaluations nationales CP, CE1, 6e et 2de **comprennent cette année un questionnaire (qui serait facultatif) relatif au ressenti des élèves par rapport au confinement**. La Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) estime que ces questions ont un lien avec l'action pédagogique des enseignants…

En savoir plus…

CAPD Hors Classe

Dernière CAPD promotions puisque la loi de la transformation de la fonction publique a évincé vos représentants du personnel, celle-ci a permis au SE-Unsa de compléter les échanges entamés lors de l'audience du 10 septembre et non finalisés en raison des contraintes horaires indépendantes de notre volonté…

Les collègues ont été individuellement informés à l'issue de cette instance.

Notre compte-rendu

Le SE-Unsa 67 en audience avec l'Inspecteur d'Académie

De nombreux sujets ont été abordés mais l'heure tardive de cette audience tant attendue n'a pas permis d'aborder certains sujets qui l'ont été lors de la CAPD.

Compte-rendu de cette audience

Forfait mobilité durable : 200€ pour pédaler ou covoiturer

Les employeurs publics peuvent désormais contribuer aux frais de déplacement domicile-travail à vélo de leurs agents sur une base forfaitaire de 200 €/an.

Le forfait mobilité durable est entré en vigueur le lundi 11 mai 2020 dans la Fonction Publique de l'État.

Tout savoir…

Nos RIS 2020-2021

Dans les conditions sanitaires actuelle, **votre syndicat** s'adapte pour venir à votre rencontre et **va organiser des RIS en respectant toutes les contraintes sanitaires.**

Etant donné le contexte actuel, il sera nécessaire de vous inscrire aux RIS via le formulaire. Seuls les inscrits pourront participer, attention aux dates limites d'inscription.

Dates et modalités sont ICI !

Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !

La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer ! **ICI**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net